

# CONVOCAATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira à la mairie le :

Le Conseil Municipal se réunira en Mairie le :

**Vendredi 17 AVRIL 2026**

**à 19 heures**

A Servant, le 10 avril 2026

Le Maire,  
Sylvain DURIN



## ORDRE DU JOUR

- Approbation du PV de la réunion du 20 mars 2026
- Approbation des CFU 2025 : budget principal et budget annexe
- Affectation des résultats 2025
- Vote des taux d'imposition 2026
- Subventions aux associations 2026
- Votes du budget primitif 2026 : budget principal
- ONF : dégagement de la plantation
- Ouverture d'une ligne de trésorerie
- EMPRUNT
- Projet EMILI : avis sur octroi concession minière
- Nomination d'un REFERENT AGRICOLE pour le Département
- Désignation des membres de la CCID

## *PROCURATION*

Je soussigné(e).....donne pouvoir à ..... pour me représenter et voter en mon nom lors du conseil municipal du 17 avril 2026 « Bon pour pouvoir »

Signature

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
MUNICIPAL DE SERVANT**

Envoyé en préfecture le 29/04/2026

Reçu en préfecture le 29/04/2026

Publié le

ID : 063-216304196-20260417-DEL1\_AVR26-DE

**SEANCE DU 17 AVRIL 2026**

L'an deux mil vingt-six le dix-sept avril, le conseil municipal de la commune de Servant, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie à 19 heures sous la présidence de Sylvain DURIN, Maire.

Nombre de conseillers

EN EXERCICE : 15

PRÉSENTS : 10

VOTANTS : 14

Date de convocation du conseil municipal : 10 avril 2026

**PRÉSENTS** : DURIN Sylvain, CHAMPOMIER Gilles, MOULY Josette, MILLER Nathalie, BALLARIN Nathalie, BOURNAT Stéphane, SUCHET David, COHADE Juliette, FOURNIVAL Julien, ARNAUD Florent

**EXCUSES** : BOREL Jérôme procuration à MOULY Josette, DELRIEU Agnès procuration à BOURNAT Stéphane, CHARBONNIER Nadine procuration à DURIN Sylvain, AGUES Nicolas procuration à SUCHET David, SALGUES Marie procuration à CHAMPOMIER Gilles

*Secrétaire de séance* : ARNAUD Florent

**OBJET** : DELIBERATION PORTANT APPROBATION DU COMPTE FINANCIER  
UNIQUE 2025 DE LA COMMUNE DE SERVANT et du budget annexe  
ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;

**Vu** le Code des juridictions financières ;

**Vu** l'article 60 de la loi de finances n°63-156 du 23 février 1963,

**Vu** l'article 242 de la loi de finances de 2019 modifié par l'article 145 de la loi du 30 décembre 2022 ;

**Vu** le décret n°2012-1246 du 7 novembre modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

**Vu** le rapport de présentation du Compte Financier Unique pour l'année 2025 de la commune de SERVANT et du budget annexe ASSAINISSEMENT ET

**Vu** le Compte Financier Unique de la commune de SERVANT et du budget annexe;

**Considérant** que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;

**Considérant** que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

**Considérant** les éléments susvisés ;

| I - INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES                                              |                                                              |                                               |                          |                                                                           |                                     |
|-----------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------|--------------------------|---------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|
| Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés |                                                              |                                               |                          |                                                                           | B2                                  |
|                                                                                         | Résultat à la clôture de l'exercice précédent : exercice N-1 | Part affectée à l'investissement : exercice N | Résultat de l'exercice N | Transfert ou intégration de résultat par opération d'ordre non budgétaire | Résultat de clôture de l'exercice N |
| <b>I - Budget principal</b>                                                             |                                                              |                                               |                          |                                                                           |                                     |
| Investissement                                                                          | -7 209,88                                                    |                                               | -025 127,44              | 181,08                                                                    | 632 155,04                          |
| Fonctionnement                                                                          | 422 221,54                                                   | 7 209,88                                      | 582 622,05               | 45 676,00                                                                 | 1 043 510,51                        |
| <b>TOTAL I</b>                                                                          | <b>415 011,66</b>                                            | <b>7 209,88</b>                               | <b>-42 304,59</b>        | <b>45 857,08</b>                                                          | <b>411 354,87</b>                   |
| <b>II - Budgets des services à caractère administratif</b>                              |                                                              |                                               |                          |                                                                           |                                     |
| 55301 - SERVANT LOT                                                                     |                                                              |                                               |                          |                                                                           |                                     |
| Investissement                                                                          | 181,68                                                       |                                               |                          | 181,68                                                                    |                                     |
| Fonctionnement                                                                          | 45 676,00                                                    |                                               |                          | 45 676,00                                                                 |                                     |
| Sous-Total                                                                              | 45 857,68                                                    |                                               |                          | 45 857,68                                                                 |                                     |
| <b>TOTAL II</b>                                                                         | <b>45 857,68</b>                                             |                                               |                          | <b>45 857,68</b>                                                          |                                     |
| <b>III - Budgets des services à caractère industriel et commercial</b>                  |                                                              |                                               |                          |                                                                           |                                     |
| 56304 - SERVANT ASST                                                                    |                                                              |                                               |                          |                                                                           |                                     |
| Investissement                                                                          | 11 224,63                                                    |                                               | 3 099,00                 |                                                                           | 15 123,63                           |
| Fonctionnement                                                                          | 4 307,81                                                     |                                               | -10 065,80               |                                                                           | 14 393,41                           |
| Sous-Total                                                                              | 9 917,02                                                     |                                               | -6 166,80                |                                                                           | 730,22                              |
| <b>TOTAL III</b>                                                                        | <b>9 917,02</b>                                              |                                               | <b>-6 166,80</b>         |                                                                           | <b>730,22</b>                       |
| <b>TOTAL I + II + III</b>                                                               | <b>467 786,36</b>                                            | <b>7 209,88</b>                               | <b>-48 491,39</b>        |                                                                           | <b>412 085,09</b>                   |

**APRES EN AVOIR DELIBERE,****Le Conseil municipal,**

A la majorité des suffrages exprimés, 14 VOIX (9 présents et 5 procurations),  
Monsieur le MAIRE n'ayant pas pris part au vote,

- **APPROUVE** le Compte Financier Unique 2025 de la commune de SERVANT  
et du budget annexe ASSAINISSEMENT

- **DONNE** pouvoir à M. le MAIRE pour prendre toutes mesures nécessaires à  
l'exécution de la présente

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus  
Pour copie conforme

Le Maire,  
Sylvain DURIN



Envoyé en préfecture le 29/04/2026

Reçu en préfecture le 29/04/2026

Publié le

ID : 063-216304196-20260417-DEL2\_AVR26-BF

63419

Code INSEE

MAIRIE SERVANT  
COMMUNE DE SERVANT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal  
AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2025

Après avoir examiné le compte administratif statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2025, le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Nombre de membres en exercice :

15

Nombre de membres présents :

10

Nombre de membres exprimés :

14

VOTES :

Pour : Contre : Abstentions :

15

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT

|                                                                                                                                                    |                     |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|
| <b>Résultat de fonctionnement</b>                                                                                                                  |                     |
| <u>A. Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)                                                                      | 582 822,85          |
| <u>B. Résultats antérieurs reportés</u><br>ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)                          | 460 687,66          |
| <b>C Résultat à affecter</b><br><b>= A. + B. (hors restes à réaliser )</b><br><b>(si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)</b> | <b>1 043 510,51</b> |
| <b>Solde d'exécution de la section d'investissement</b>                                                                                            |                     |
| <u>D. Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé de + ou -)<br>D 001 (si déficit)<br>R 001 (si excédent)                               | -632 155,64         |
| <u>E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3)</u> ( précédé du signe + ou - )<br>Besoin de financement<br>Excédent de financement (1)     | -64 488,93          |
| <b>Besoin de financement F. = D. + E.</b>                                                                                                          | <b>696 644,57</b>   |
| <b>AFFECTATION =C. = G. + H.</b>                                                                                                                   | <b>1 043 510,51</b> |
| <b>1) Affectation en réserves R1068 en investissement</b><br>G. = au minimum couverture du besoin de financement F                                 | <b>696 644,57</b>   |
| <b>2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)</b>                                                                                                    | <b>346 865,94</b>   |
| <b>DEFICIT REPORTE D 002 (4)</b>                                                                                                                   |                     |

(1) Origine : emprunt : 0,00, subvention : 0,00 ou autofinancement : 0,00

(2) Eventuellement, pour la part excédant la couverture du besoin de financement de la section d'investissement

(3) Le solde des restes à réaliser de la section de fonctionnement n'est pas pris en compte pour l'affectation des résultats de fonctionnement.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement sont reportés au budget de reprise des résultats

(4) En ce cas, il n'y a pas d'affectation.

Certifié exécutoire par le M. DURIN SYLVAIN, MAIRE, compte tenu de la transmission en Préfecture, le et de la publication le

A , le



63419  
Code INSEE

ASSAINISSEMENT SERVANT  
ASSAINISSEMENT SERVANT

Envoyé en préfecture le 29/04/2026

Reçu en préfecture le 29/04/2026

Publié le

ID : 063-216304196-20260417-DEL2A\_AVR26-BF

S2LO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal  
AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2025

Après avoir examiné le compte administratif statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2025, le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

Nombre de membres en exercice :

15

Nombre de membres présents :

10

Nombre de membres exprimés :

14

VOTES :

Pour : Contre : Abstentions :

15

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION

|                                                                                                                                                              |            |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| a. <u>Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)                                                                                | -10 085,80 |
| dont b. <u>Plus values nettes de cession d'éléments d'actif :</u>                                                                                            | 0,00       |
| c. <u>Résultats antérieurs reportés</u><br>D 002 du compte administratif (si déficit)<br>R 002 du compte administratif (si excédent)                         | -4 307,61  |
| Résultat à affecter : d. = a. + c. (1)<br>(si d. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)                                                      | -14 393,41 |
| <b>Solde d'exécution de la section d'investissement</b>                                                                                                      |            |
| e. <u>Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> ( précédé du signe + ou - )<br>D 001 (si déficit)<br>R 001 (si excédent)                                 | 15 123,63  |
| f. Solde des restes à réaliser d'investissement ( précédé du signe + ou - )                                                                                  | 0,00       |
| Besoin de financement = e + f                                                                                                                                | 0,00       |
| AFFECTATION (2) = d.                                                                                                                                         | 0,00       |
| 1) Affectation en réserves R 1064 en investissement pour le montant des plus-values nettes de cession d'actifs (correspond obligatoirement au montant du b.) | 0,00       |
| 2) Affectation en réserves R1068 en investissement (au minimum pour la couverture du besoin de financement diminué du 1)                                     | 0,00       |
| 3) Report en exploitation R 002<br>Montant éventuellement et exceptionnellement reversé à la collectivité de rattachement (D 672) : 0,00                     | 0,00       |
| DEFICIT REPORTE D 002 (3)                                                                                                                                    | -14 393,41 |

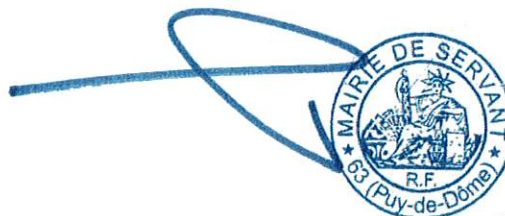
(1) Le solde des restes à réaliser de la section d'exploitation n'est pas pris en compte pour l'affectation des résultats d'exploitation. Les restes à réaliser de la section d'exploitation sont reportés au budget de reprise des résultats.

(2) Les règles d'affectation des résultats des régies SPIC sont prévues par les articles R. 2221-48 et R. 2221-90 du CGCT.

(3) En ce cas, il n'y a pas d'affectation.

Certifié exécutoire par le M. DURIN SYLVAIN, MAIRE, compte tenu de la transmission en Préfecture, le et de la publication le

A , le



Envoyé en préfecture le 28/04/2026

Reçu en préfecture le 28/04/2026

Publié le

S<sup>2</sup>LOW

ID : 063-216304196-20260417-DELCM\_17AV-DE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SERVANT

SEANCE DU 17 AVRIL 2026

L'an deux mil vingt-six le dix-sept avril, le conseil municipal de la commune de Servant, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie à 19 heures sous la présidence de Sylvain DURIN, Maire.

Nombre de conseillers

EN EXERCICE : 15

PRÉSENTS : 10

VOTANTS : 15

Date de convocation du conseil municipal : 10 avril 2026

**PRÉSENTS :** DURIN Sylvain, CHAMPOMIER Gilles, MOULY Josette, MILLER Nathalie, BALLARIN Nathalie, BOURNAT Stéphane, SUCHET David, COHADE Juliette, FOURNIVAL Julien, ARNAUD Florent

**EXCUSES :** BOREL Jérôme procuration à MOULY Josette, DELRIEU Agnès procuration à BOURNAT Stéphane, CHARBONNIER Nadine procuration à DURIN Sylvain, AGUES Nicolas procuration à SUCHET David, SALGUES Marie procuration à CHAMPOMIER Gilles

*Secrétaire de séance :* ARNAUD Florent

Délib n° 3

Objet : **VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2026**

Monsieur le Maire rappelle les taux d'imposition en vigueur sur la commune et propose de ne pas les modifier pour l'année 2026 à savoir :

|                                 |         |
|---------------------------------|---------|
| Taxe foncière sur le bâti :     | 34.98 % |
| Taxe foncière sur le non bâti : | 78.34 % |
| Taxe d'habitation :             | 9.97 %  |

Vote pour : 15

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Le Maire,  
Sylvain DURIN



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
MUNICIPAL DE SERVANT

Envoyé en préfecture le 22/04/2026  
Reçu en préfecture le 22/04/2026  
Publié le  
ID : 063-216304196-20260417-DEL4\_AVR26-DE

SEANCE DU 17 AVRIL 2026

L'an deux mil vingt-six le dix-sept avril, le conseil municipal de la commune de Servant, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie à 19 heures sous la présidence de Sylvain DURIN, Maire.

Nombre de conseillers

EN EXERCICE : 15

PRÉSENTS : 10

VOTANTS : 15

Date de convocation du conseil municipal : 10 avril 2026

**PRÉSENTS :** DURIN Sylvain, CHAMPOMIER Gilles, MOULY Josette, MILLER Nathalie, BALLARIN Nathalie, BOURNAT Stéphane, SUCHET David, COHADE Juliette, FOURNIVAL Julien, ARNAUD Florent

**EXCUSES :** BOREL Jérôme procuration à MOULY Josette, DELRIEU Agnès procuration à BOURNAT Stéphane, CHARBONNIER Nadine procuration à DURIN Sylvain, AGUES Nicolas procuration à SUCHET David, SALGUES Marie procuration à CHAMPOMIER Gilles

*Secrétaire de séance :* ARNAUD Florent

Délib n° 4

**Objet : : VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS EN 2026**

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de fixer le montant des subventions accordées aux associations comme suit :

|                                       |                   |
|---------------------------------------|-------------------|
| Association sportive Servantaise      | 1 000,00 €        |
| Comité des Fêtes                      | 1 000,00 €        |
| Les p'tits loups de Servant           | 1 200,00 €        |
| Amicale des Sapeurs-pompiers          | 500,00 €          |
| Enfer des Combrailles                 | 500,00 €          |
| Club de l'Amitié                      | 1 000,00 €        |
| Couleurs campagne                     | 400,00 €          |
| Société de chasse                     | 1 000,00 €        |
| Dynamic club                          | 300,00 €          |
| Carp Team                             | 500,00 €          |
| Terres Vibrantes                      | 300,00 €          |
| Donneurs de sang Saint Eloy les Mines | 100,00 €          |
| Divers                                | 1 400,00 €        |
| <b>TOTAL</b>                          | <b>9 200,00 €</b> |

Vote pour : 15

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus  
Au registre sont les signatures

Le Maire,  
Sylvain DURIN



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL DE SERVANT**

**SEANCE DU 17 AVRIL 2026**

L'an deux mil vingt-six le dix-sept avril, le conseil municipal de la commune de Servant, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie à 19 heures sous la présidence de Sylvain DURIN, Maire.

Nombre de conseillers

EN EXERCICE : 15

PRÉSENTS : 10

VOTANTS : 15

Date de convocation du conseil municipal : 10 avril 2026

**PRÉSENTS** : DURIN Sylvain, CHAMPOMIER Gilles, MOULY Josette, MILLER Nathalie, BALLARIN Nathalie, BOURNAT Stéphane, SUCHET David, COHADE Juliette, FOURNIVAL Julien, ARNAUD Florent

**EXCUSES** : BOREL Jérôme procuration à MOULY Josette, DELRIEU Agnès procuration à BOURNAT Stéphane, CHARBONNIER Nadine procuration à DURIN Sylvain, AGUES Nicolas procuration à SUCHET David, SALGUES Marie procuration à CHAMPOMIER Gilles

Secrétaire de séance : ARNAUD Florent

Délib n° 5

Objet : **VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026 : COMMUNE**

***Budget principal*** : il s'équilibre en section de fonctionnement à 1 230 737.51 €  
et en section d'investissement à 3 446 109.57 €.

Vote pour : 15

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus  
Au registre sont les signatures

Le Maire,  
Sylvain DURIN



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL DE SERVANT**

**SEANCE DU 17 AVRIL 2026**

L'an deux mil vingt-six le dix-sept avril, le conseil municipal de la commune de Servant, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie à 19 heures sous la présidence de Sylvain DURIN, Maire.

Nombre de conseillers

EN EXERCICE : 15

PRÉSENTS : 10

VOTANTS : 15

Date de convocation du conseil municipal : 10 avril 2026

**PRÉSENTS :** DURIN Sylvain, CHAMPOMIER Gilles, MOULY Josette, MILLER Nathalie, BALLARIN Nathalie, BOURNAT Stéphane, SUCHET David, COHADE Juliette, FOURNIVAL Julien, ARNAUD Florent

**EXCUSES :** BOREL Jérôme procuration à MOULY Josette, DELRIEU Agnès procuration à BOURNAT Stéphane, CHARBONNIER Nadine procuration à DURIN Sylvain, AGUES Nicolas procuration à SUCHET David, SALGUES Marie procuration à CHAMPOMIER Gilles

Secrétaire de séance : ARNAUD Florent

Délib n° 6

**Objet : ONF – TRAVAUX DE DEGAGEMENT BOIS DE SECTION DE MONTIGNAT**

L'ONF a fait parvenir un devis de travaux de dégagement manuel de plantation les parcelles 1C 2U et 5U pour un montant de 15 760.36 € HT

Le maire demande l'autorisation d'engager ses travaux.

Vote pour : 15

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Le Maire,  
Sylvain DURIN



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL DE SERVANT

Envoyé en préfecture le 22/04/2026  
Reçu en préfecture le 22/04/2026  
Publié le  
ID : 063-216304196-20260417-DEL7\_AVR26-DE

SEANCE DU 17 AVRIL 2026

L'an deux mil vingt-six le dix-sept avril, le conseil municipal de la commune de Servant, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie à 19 heures sous la présidence de Sylvain DURIN, Maire.

Nombre de conseillers

EN EXERCICE : 15  
PRÉSENTS : 10  
VOTANTS : 15

Date de convocation du conseil municipal : 10 avril 2026

**PRÉSENTS :** DURIN Sylvain, CHAMPOMIER Gilles, MOULY Josette, MILLER Nathalie, BALLARIN Nathalie, BOURNAT Stéphane, SUCHET David, COHADE Juliette, FOURNIVAL Julien, ARNAUD Florent

**EXCUSES :** BOREL Jérôme procuration à MOULY Josette, DELRIEU Agnès procuration à BOURNAT Stéphane, CHARBONNIER Nadine procuration à DURIN Sylvain, AGUES Nicolas procuration à SUCHET David, SALGUES Marie procuration à CHAMPOMIER Gilles

*Secrétaire de séance :* ARNAUD Florent

Délib n° 7

Objet : **OUVERTURE D'UNE LIGNE DE TRESORERIE**

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le besoin prévisionnel de trésorerie de l'année 2026

Considérant que les crédits de trésorerie, consentis par des établissements bancaires, ne concourent pas à l'équilibre du budget mais à celui de sa trésorerie,

Après avoir consulté et analysé les propositions faites par plusieurs établissements bancaires

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité

**Article 1 :** d'ouvrir un crédit de trésorerie de 800 000 Euros sur un an maximum auprès de la Caisse d'Epargne au taux fixe de 2.99 % et 0.25% en commission de non-utilisation et frais de dossier de 0.20 %

**Article 2 :** d'autoriser le maire à signer la convention à intervenir.

**Article 3 :** Le maire et le receveur municipal seront chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus  
Au registre sont les signatures

Le Maire,  
Sylvain DURIN



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL DE SERVANT

Envoyé en préfecture le 29/04/2026  
Reçu en préfecture le 29/04/2026  
Publié le  
ID : 063-216304196-20260417-DEL8\_AVR26-DE

SEANCE DU 17 AVRIL 2026

L'an deux mil vingt-six le dix-sept avril, le conseil municipal de la commune de Servant, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie à 19 heures sous la présidence de Sylvain DURIN, Maire.

Nombre de conseillers

EN EXERCICE : 15  
PRÉSENTS : 10  
VOTANTS : 15

Date de convocation du conseil municipal : 10 avril 2026

**PRÉSENTS :** DURIN Sylvain, CHAMPOMIER Gilles, MOULY Josette, MILLER Nathalie, BALLARIN Nathalie, BOURNAT Stéphane, SUCHET David, COHADE Juliette, FOURNIVAL Julien, ARNAUD Florent

**EXCUSES :** BOREL Jérôme procuration à MOULY Josette, DELRIEU Agnès procuration à BOURNAT Stéphane, CHARBONNIER Nadine procuration à DURIN Sylvain, AGUES Nicolas procuration à SUCHET David, SALGUES Marie procuration à CHAMPOMIER Gilles

Secrétaire de séance : ARNAUD Florent

Délib n° 8

Objet : Réalisation d'un Contrat de Prêt Transition Ecologique d'un montant total de 424 000 € auprès de la Caisse des dépôts et consignations pour le financement de la d'une voirie dédiée à la mobilité active (piéton et/ou vélo) s'inscrivant dans le cadre des enveloppes liées au secteur public local

Le Conseil municipal de SERVANT, après avoir entendu l'exposé sur l'opération susvisée,

**DELIBERE**

Pour le financement de cette opération, Le Maire est invité à réaliser auprès de la Caisse des dépôts et consignations un Contrat de Prêt composé d'une Ligne du Prêt pour un montant total de 424 000 € et dont les caractéristiques financières sont les suivantes :

**Ligne du Prêt : Prêt Transition Ecologique**  
**Montant : 424 000 euros**

**Durée d'amortissement : 30 ans**

**Périodicité des échéances : Annuelle**

**Index : Livret A**

**Taux d'intérêt actuariel annuel :** Taux du LA en vigueur à la date d'effet du contrat + 0,50%

**Révisabilité du taux d'intérêt à chaque échéance :** en fonction de la variation du taux du LA

**Amortissement :** Prioritaire (si profil avec amortissement prioritaire, amortissement constant).

**Absence de mobilisation de la totalité du montant du Prêt :** autorisée moyennant le paiement d'une pénalité de dédit de 1% calculée sur le montant non mobilisé à l'issue de la phase de mobilisation

**Remboursement anticipé :** autorisé à une date d'échéance d'intérêts pour tout ou partie du montant du capital restant dû, moyennant le paiement d'une indemnité actuarielle

**Typologie Gissler : 1A**

**Commission d'instruction : 0.06 % (6 points de base) du montant du**

Envoyé en préfecture le 29/04/2026

Reçu en préfecture le 29/04/2026

Publié le

ID : 063-216304196-20260417-DEL8\_AVR26-DE

S<sup>2</sup>LO

A cet effet, le Conseil autorise à l'unanimité le Maire, à signer seul le Contrat de Prêt réglant les conditions de ce Contrat et la ou les demande(s) de réalisation de fonds.

A Servant, le 17 avril 2026

Le Maire

Sylvain DURIN



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SERVANT

SEANCE DU 17 AVRIL 2026

L'an deux mil vingt-six le dix-sept avril, le conseil municipal de la commune de Servant, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie à 19 heures sous la présidence de Sylvain DURIN, Maire.

Nombre de conseillers

EN EXERCICE : 15

PRÉSENTS : 10

VOTANTS : 15

Date de convocation du conseil municipal : 10 avril 2026

**PRÉSENTS :** DURIN Sylvain, CHAMPOMIER Gilles, MOULY Josette, MILLER Nathalie, BALLARIN Nathalie, BOURNAT Stéphane, SUCHET David, COHADE Juliette, FOURNIVAL Julien, ARNAUD Florent

**EXCUSES :** BOREL Jérôme procuration à MOULY Josette, DELRIEU Agnès procuration à BOURNAT Stéphane, CHARBONNIER Nadine procuration à DURIN Sylvain, AGUES Nicolas procuration à SUCHET David, SALGUES Marie procuration à CHAMPOMIER Gilles

*Secrétaire de séance :* ARNAUD Florent

Délib n° 9

Objet : IMERYS

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que dans le cadre de l'enquête publique préalable à la décision ministérielle d'octroi d'une concession minière relative à l'exploitation de lithium, d'étain, de tantale, de niobium, de tungstène, de béryllium, ainsi que de substances connexes dite 'concession de Beauvoir' déposée par la société IMERYS BEAUVOIR, il appartient en référence à l'article 23 du décret n° 2025-851 susvisé de recueillir notamment l'avis des communes concernées.

La consultation porte sur l'octroi d'une concession correspondant à la transformation du permis de recherches de Beauvoir

VOTE POUR : 11 ABSTENTION : 2

CONTRE : 2

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus  
Au registre sont les signatures

Le Maire,  
Sylvain DURIN



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SERVANT

**SEANCE DU 17 AVRIL 2026**

L'an deux mil vingt-six le dix-sept avril, le conseil municipal de la commune de Servant, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie à 19 heures sous la présidence de Sylvain DURIN, Maire.

Nombre de conseillers

EN EXERCICE : 15

PRÉSENTS : 10

VOTANTS : 15

Date de convocation du conseil municipal : 10 avril 2026

**PRÉSENTS** : DURIN Sylvain, CHAMPOMIER Gilles, MOULY Josette, MILLER Nathalie, BALLARIN Nathalie, BOURNAT Stéphane, SUCHET David, COHADE Juliette, FOURNIVAL Julien, ARNAUD Florent

**EXCUSES** : BOREL Jérôme procuration à MOULY Josette, DELRIEU Agnès procuration à BOURNAT Stéphane, CHARBONNIER Nadine procuration à DURIN Sylvain, AGUES Nicolas procuration à SUCHET David, SALGUES Marie procuration à CHAMPOMIER Gilles

*Secrétaire de séance* : ARNAUD Florent

Délib n° 10

Objet : **ANIMATION FONCIERE AGRICOLE au sein du conseil départemental désignation d'un référent communal**

Afin d'intégrer le réseau de référents agricoles au sein du conseil départemental, Monsieur le Maire propose Stéphane BOURNAT pour représenter SERVANT

VOTE POUR : 15

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus  
Au registre sont les signatures

Le Maire,  
Sylvain DURIN



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SERVANT

### SEANCE DU 17 AVRIL 2026

L'an deux mil vingt-six le dix-sept avril, le conseil municipal de la commune de Servant, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie à 19 heures sous la présidence de Sylvain DURIN, Maire.

Nombre de conseillers

EN EXERCICE : 15

PRÉSENTS : 10

VOTANTS : 15

Date de convocation du conseil municipal : 10 avril 2026

**PRÉSENTS :** DURIN Sylvain, CHAMPOMIER Gilles, MOULY Josette, MILLER Nathalie, BALLARIN Nathalie, BOURNAT Stéphane, SUCHET David, COHADE Juliette, FOURNIVAL Julien, ARNAUD Florent

**EXCUSES :** BOREL Jérôme procuration à MOULY Josette, DELRIEU Agnès procuration à BOURNAT Stéphane, CHARBONNIER Nadine procuration à DURIN Sylvain, AGUES Nicolas procuration à SUCHET David, SALGUES Marie procuration à CHAMPOMIER Gilles

*Secrétaire de séance :* ARNAUD Florent

Délib n° 11

Objet : MEMBRES DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS (CCID)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de proposer les personnes suivantes en vue de désigner la commission communale des impôts directs :

### COMMISSAIRES TITULAIRES

|                           |                        |               |
|---------------------------|------------------------|---------------|
| CHARBONNIER Michel        | 7 La Barraque          | 63560 SERVANT |
| DUBOST Jean-Luc           | 1 les Granges          | 63560 SERVANT |
| MATHIEU Philippe          | 12 La Cassière         | 63560 SERVANT |
| DEBORBES Guy (Prop. bois) | 6 Prégloard            | 63560 SERVANT |
| GILOPPE Fabrice           | 13 les Berthons        | 63560 SERVANT |
| TINARDON Maurice          | 8 rue du clocher       | 63560 SERVANT |
| PEYNET Christophe         | La Ganne               | 63560 MENAT   |
| NIGON Didier              | 1 la Crèche            | 63560 SERVANT |
| LAPENDRIE Adelina         | 9 les Berthons         | 63560 SERVANT |
| GIRAUDET Isabelle         | 9 Les Moignons         | 63560 SERVANT |
| GIRARD Alain              | Chez Fayard            | 63560 SERVANT |
| DEBOUDARD Michel          | 15 Route de Moureuille | 63560 SERVANT |

**COMMISSAIRES SUPPLEANTS**

|                         |                           |               |
|-------------------------|---------------------------|---------------|
| TABARDIN Christian      | 8 route d'Ebreuil         | 63560 SERVANT |
| GAUDEL Denis            | 6 Quartier de la Planelle | 63560 SERVANT |
| FONCEL Jean-Christophe  | 9 la Barraque             | 63560 SERVANT |
| ROUSSEL Vincent         | 10 rue des semences       | 63560 SERVANT |
| BIDET Henri             | Montignat                 | 63560 SERVANT |
| GAZUR Gaël              | 1 route de la Sioule      | 63560 SERVANT |
| NIGON Jean (prop. Bois) | Les Pignons               | 63560 SERVANT |
| LABONNE Nicolas         | 8 Les Penots              | 63560 SERVANT |
| PETITJEAN Mickaël       | 4 rue des école           | 63560 SERVANT |
| HALLUIN Magalie         | 5 la Cassière             | 63560 SERVANT |
| LECUISINIER Frédéric    | 15 Les Penots             | 6350 SERVANT  |
| KALISZCZACK Benoit      | 5 lot. Le Buisson         | 63560 SERVANT |

Vote pour : 15

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus  
Au registre sont les signatures

Le Maire,  
Sylvain DURIN



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SERVANT

SEANCE DU 17 AVRIL 2026

L'an deux mil vingt-six le dix-sept avril, le conseil municipal de la commune de Servant, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie à 19 heures sous la présidence de Sylvain DURIN, Maire.

Nombre de conseillers

EN EXERCICE : 15

PRÉSENTS : 10

VOTANTS : 15

Date de convocation du conseil municipal : 10 avril 2026

**PRÉSENTS :** DURIN Sylvain, CHAMPOMIER Gilles, MOULY Josette, MILLER Nathalie, BALLARIN Nathalie, BOURNAT Stéphane, SUCHET David, COHADE Juliette, FOURNIVAL Julien, ARNAUD Florent

**EXCUSES :** BOREL Jérôme procuration à MOULY Josette, DELRIEU Agnès procuration à BOURNAT Stéphane, CHARBONNIER Nadine procuration à DURIN Sylvain, AGUES Nicolas procuration à SUCHET David, SALGUES Marie procuration à CHAMPOMIER Gilles

*Secrétaire de séance :* ARNAUD Florent

Délib n° 12

Objet : **ELECTION DES MEMBRES DE LACOMMISSION D'APPEL D'OFFRES (CAO)**

Vu les dispositions de l'article L.1411-5 du code général des collectivités territoriales (CGCT) qui prévoit que :

- dans les communes de moins de 3 500 habitants, la commission d'appel d'offres comporte en plus du maire ou son représentant, président, 3 membres titulaires et 3 membres suppléants, élus au sein du conseil municipal, à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Le conseil municipal décide de procéder, au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste, à l'élection des membres devant composer la commission d'appel d'offres à titre permanent.

Une seule liste est déposée, composée de :

M. Gilles CHAMPOMIER , Mme Josette MOULY , M. Jérôme BOREL, membres titulaires :

M. Nicolas AGUES, Mme Agnès DELRIEU M. David SUCHET , membres suppléants :

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SERVANT

**SEANCE DU 17 AVRIL 2026**

L'an deux mil vingt-six le dix-sept avril, le conseil municipal de la commune de Servant, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie à 19 heures sous la présidence de Sylvain DURIN, Maire.

Nombre de conseillers

EN EXERCICE : 15

PRÉSENTS : 10

VOTANTS : 15

Date de convocation du conseil municipal : 10 avril 2026

**PRÉSENTS** : DURIN Sylvain, CHAMPOMIER Gilles, MOULY Josette, MILLER Nathalie, BALLARIN Nathalie, BOURNAT Stéphane, SUCHET David, COHADE Juliette, FOURNIVAL Julien, ARNAUD Florent

**EXCUSES** : BOREL Jérôme procuration à MOULY Josette, DELRIEU Agnès procuration à BOURNAT Stéphane, CHARBONNIER Nadine procuration à DURIN Sylvain, AGUES Nicolas procuration à SUCHET David, SALGUES Marie procuration à CHAMPOMIER Gilles

*Secrétaire de séance* : ARNAUD Florent

Délib n° 13

Objet : **CONVENTION DE CONSEIL ET ASSISTANCE JURIDIQUE**

Monsieur le Maire expose qu'il paraît nécessaire d'avoir un conseil juridique pour régler les affaires de la commune et demande l'autorisation de signer un contrat avec le cabinet SELASU LIS, représenté par Maître Stéphane COUTAREL -HUGUES dont le siège est fixé Maison de l'Entrepreneur rue des Chazelles 63700 SAINT-ELOY-LES-MINES pour un montant forfaitaire minimum annuel de 3 000 € HT et un taux horaire de 135 € ht en cas de mission de conseil

Vote pour : 15

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus  
Au registre sont les signatures



Le Maire,  
Sylvain DURIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL DE SERVANT

Envoyé en préfecture le 22/04/2026  
Reçu en préfecture le 22/04/2026  
Publié le  
ID : 063-216304196-20260417-DEL14\_AVR26-DE

SEANCE DU 17 AVRIL 2026

L'an deux mil vingt-six le dix-sept avril, le conseil municipal de la commune de Servant, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie à 19 heures sous la présidence de Sylvain DURIN, Maire.

Nombre de conseillers

EN EXERCICE : 15

PRÉSENTS : 10

VOTANTS : 15

Date de convocation du conseil municipal : 10 avril 2026

**PRÉSENTS :** DURIN Sylvain, CHAMPOMIER Gilles, MOULY Josette, MILLER Nathalie, BALLARIN Nathalie, BOURNAT Stéphane, SUCHET David, COHADE Juliette, FOURNIVAL Julien, ARNAUD Florent

**EXCUSES :** BOREL Jérôme procuration à MOULY Josette, DELRIEU Agnès procuration à BOURNAT Stéphane, CHARBONNIER Nadine procuration à DURIN Sylvain, AGUES Nicolas procuration à SUCHET David, SALGUES Marie procuration à CHAMPOMIER Gilles

*Secrétaire de séance :* ARNAUD Florent

Délib n° 14

Objet : **AUTORISATION DU MAIRE A RECOURIR A DES AGENTS CONTRACTUELS**

(article 3-1 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984)

Monsieur le Maire propose aux membres du conseil municipal de l'autoriser, pour la durée du mandat: de manière générale, à recourir à des agents contractuels, par contrat, pour assurer le remplacement d'agents titulaires ou contractuels momentanément autorisés à exercer leurs fonctions à temps partiel ou indisponibles en raison d'un congé annuel, d'un congé de maladie ordinaire, de grave ou de longue maladie, d'un congé de longue durée, d'un congé pour invalidité temporaire imputable au service, d'un congé de maternité ou pour adoption, de paternité ou d'accueil de l'enfant, d'un congé parental ou d'un congé de présence parentale, d'un congé de solidarité familiale, d'un congé du proche aidant, d'un congé de formation (professionnelle, validation des acquis de l'expérience, bilan de compétences, formation syndicale, congé syndical), d'un détachement de courte durée, d'une disponibilité de courte durée prononcée d'office, de droit, d'un détachement pour l'accomplissement d'un stage préalable à la titularisation dans un corps ou un cadre d'emplois de fonctionnaires ou pour suivre un cycle de préparation à un concours donnant accès à un corps ou un cadre d'emplois, de l'accomplissement du service civil ou national, du rappel ou du maintien sous les drapeaux, de leur participation à des activités dans le cadre des réserves opérationnelle, de sécurité civile ou sanitaire ou en raison de tout autre congé régulièrement octroyé en application des dispositions réglementaires applicables aux agents contractuels de la fonction publique territoriale.

Les membres du conseil après avoir délibéré à l'unanimité .

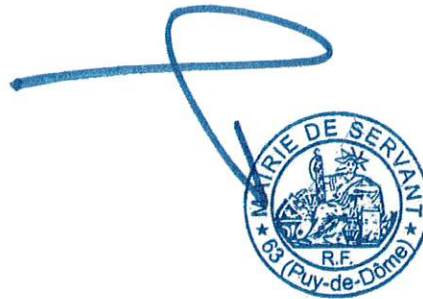
Acceptent les propositions ci-dessus ;

Chargent le Maire de procéder à toutes les démarches nécessaires au recrutement des agents, et signer les contrats et les éventuels avenants ;

Disent que les crédits nécessaires aux rémunérations et aux charges afférentes sont disponibles et inscrits au budget de la collectivité aux articles et chapitre prévus à cet effet de l'année en cours.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus  
Au registre sont les signatures

Le Maire,  
Sylvain DURIN



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL DE SERVANT

Envoyé en préfecture le 28/04/2026

Reçu en préfecture le 28/04/2026

Publié le

ID : 063-216304196-20260417-DELCM\_17AV15-DE

SEANCE DU 17 AVRIL 2026

L'an deux mil vingt-six le dix-sept avril, le conseil municipal de la commune de Servant, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie à 19 heures sous la présidence de Sylvain DURIN, Maire.

Nombre de conseillers

EN EXERCICE : 15

PRÉSENTS : 10

VOTANTS : 15

Date de convocation du conseil municipal : 10 avril 2026

**PRÉSENTS** : DURIN Sylvain, CHAMPOMIER Gilles, MOULY Josette, MILLER Nathalie, BALLARIN Nathalie, BOURNAT Stéphane, SUCHET David, COHADE Juliette, FOURNIVAL Julien, ARNAUD Florent

**EXCUSES** : BOREL Jérôme procuration à MOULY Josette, DELRIEU Agnès procuration à BOURNAT Stéphane, CHARBONNIER Nadine procuration à DURIN Sylvain, AGUES Nicolas procuration à SUCHET David, SALGUES Marie procuration à CHAMPOMIER Gilles

*Secrétaire de séance* : ARNAUD Florent

Délib n° 15

Objet : GARDE PECHE

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal que Monsieur Claude LORIEUX assure une mission de garde pêche au plan d'eau communal de SERVANT. A ce titre, le conseil municipal décide de lui octroyer une indemnité forfaitaire kilométrique de 300 euros par mois à compter du 1<sup>er</sup> avril 2026.

Vote pour : 15

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus  
Au registre sont les signatures

Le Maire,  
Sylvain DURIN



## SEANCE DU 17 AVRIL 2026

L'an deux mil vingt-six le dix-sept avril, le conseil municipal de la commune de Servant, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie à 19 heures sous la présidence de Sylvain DURIN, Maire.

Nombre de conseillers

EN EXERCICE : 15  
PRÉSENTS : 10  
VOTANTS : 15

Date de convocation du conseil municipal : 10 avril 2026

**PRÉSENTS** : DURIN Sylvain, CHAMPOMIER Gilles, MOULY Josette, MILLER Nathalie, BALLARIN Nathalie, BOURNAT Stéphane, SUCHET David, COHADE Juliette, FOURNIVAL Julien, ARNAUD Florent

**EXCUSES** : BOREL Jérôme procuration à MOULY Josette, DELRIEU Agnès procuration à BOURNAT Stéphane, CHARBONNIER Nadine procuration à DURIN Sylvain, AGUES Nicolas procuration à SUCHET David, SALGUES Marie procuration à CHAMPOMIER Gilles

Secrétaire de séance : ARNAUD Florent

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le compte rendu de la séance du 20 mars 2026.

Le Maire propose l'ajout de plusieurs points à l'ordre du jour – élection des membres de la CAO - convention pour une assistance juridique - autorisation du Maire à recourir à des agents contractuels - indemnité kilométrique forfaitaire du garde pêche.

### 1 APPROBATION DES CFU 2025

Le Maire n'ayant pas pris part au vote, le conseil municipal approuve le COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 (CFU) tels que présentés ci-après :

- Pour le budget communal et le budget annexe (assainissement) :

55300 - SERVANT

Exercice 2025

| I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES                                              |                                                              |                                               |                          |                                                                           | I                                   |
|-----------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------|--------------------------|---------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|
| Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés |                                                              |                                               |                          |                                                                           | B2                                  |
|                                                                                         | Résultat à la clôture de l'exercice précédent : exercice N-1 | Part affectée à l'investissement : exercice N | Résultat de l'exercice N | Transfert ou intégration de résultat par opération d'ordre non budgétaire | Résultat de clôture de l'exercice N |
| <b>I - Budget principal</b>                                                             |                                                              |                                               |                          |                                                                           |                                     |
| Investissement                                                                          | -7 209,68                                                    |                                               | 625 127,44               | 181,68                                                                    | 632 155,84                          |
| Fonctionnement                                                                          | 422 221,54                                                   | 7 209,38                                      | 582 822,85               | 45 676,00                                                                 | 1 043 510,51                        |
| <b>TOTAL I</b>                                                                          | <b>415 011,66</b>                                            | <b>7 209,38</b>                               | <b>-42 304,59</b>        | <b>45 857,68</b>                                                          | <b>411 354,87</b>                   |
| <b>II - Budgets des services à caractère administratif</b>                              |                                                              |                                               |                          |                                                                           |                                     |
| 55301-SERVANT LOT                                                                       |                                                              |                                               |                          |                                                                           |                                     |
| Investissement                                                                          | 181,68                                                       |                                               |                          | 181,68                                                                    |                                     |
| Fonctionnement                                                                          | 45 676,00                                                    |                                               |                          | 45 676,00                                                                 |                                     |
| Sous-Total                                                                              | 45 857,68                                                    |                                               |                          | 45 857,68                                                                 |                                     |
| <b>TOTAL II</b>                                                                         | <b>45 857,68</b>                                             |                                               |                          | <b>-45 857,68</b>                                                         |                                     |
| <b>III - Budgets des services à caractère industriel et commercial</b>                  |                                                              |                                               |                          |                                                                           |                                     |
| 55304-SERVANT ASST                                                                      |                                                              |                                               |                          |                                                                           |                                     |
| Investissement                                                                          | 11 224,63                                                    |                                               | 3 899,00                 |                                                                           | 15 123,63                           |
| Fonctionnement                                                                          | -4 307,61                                                    |                                               | -10 065,80               |                                                                           | -14 393,41                          |
| Sous-Total                                                                              | 6 917,02                                                     |                                               | -6 166,80                |                                                                           | 730,22                              |
| <b>TOTAL III</b>                                                                        | <b>6 917,02</b>                                              |                                               | <b>-6 166,80</b>         |                                                                           | <b>730,22</b>                       |
| <b>TOTAL I + II + III</b>                                                               | <b>467 786,36</b>                                            | <b>7 209,38</b>                               | <b>-48 491,39</b>        |                                                                           | <b>412 085,09</b>                   |

VOTE POUR : 15

## 2 – AFFECTATION DES RESULTATS 2025

### Budget principal :

- Report de l'excédent de clôture en section de fonctionnement de 346 865.94 €
- Reprise du déficit de clôture en section d'investissement de - 696 644.57 €
- AFFECTATION au 1068 696 644.57 €
- Intégration du Budget assainissement au budget principal :
- Report du déficit de clôture de la section de fonctionnement - 14 393.41 €
- Reprise de l'excédent de clôture de la section d'investissement 15 123.63 €

VOTE POUR : 15

## 3 – VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2026

Report des taux de 2025 à savoir :

|                                 |         |
|---------------------------------|---------|
| Taxe foncière sur le bâti :     | 34.98 % |
| Taxe foncière sur le non bâti : | 78.34 % |
| Taxe d'habitation :             | 9.97 %  |

VOTE POUR : 15

## 4 - SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS COMMUNALES

|                                  |                   |
|----------------------------------|-------------------|
| Association sportive Servantaise | 1 000,00 €        |
| Comité des Fêtes                 | 1 000,00 €        |
| Les p'tits loups de Servant      | 1 200,00 €        |
| Amicale des Sapeurs-pompiers     | 500,00 €          |
| Enfer des Combrailles            | 500,00 €          |
| Club de l'Amitié                 | 1 000,00 €        |
| Couleurs campagne                | 400,00 €          |
| Société de chasse                | 1 000,00 €        |
| Dynamic club                     | 300,00 €          |
| Carp Team                        | 500,00 €          |
| Terres Vibrantes                 | 300.00 €          |
| Donneurs de sang ST ELOY         | 100.00 €          |
| Divers                           | 1 200.00 €        |
| <b>TOTAL</b>                     | <b>9 200,00 €</b> |

VOTE POUR : 15

## 5 – VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026

|                                                       |                |
|-------------------------------------------------------|----------------|
| <b>Budget principal :</b> section de fonctionnement = | 1 230 737.51 € |
| Section d'investissement =                            | 3 446 109. 57€ |

VOTE POUR : 15

## 6 – ONF

Suite aux plantations réalisées sur les parcelles 1C 2U et 5U l'ONF propose des travaux de dégagement sur lesdites parcelles pour un montant de 15 760.36 € HT.

VOTE POUR : 15

## **7 – OUVERTURE D'UNE LIGNE DE TRESORERIE**

Vu le besoin prévisionnel de trésorerie de l'année 2026 et dans l'attente du versement de différentes subventions.

Considérant que les crédits de trésorerie, ne concourent pas à l'équilibre du budget mais à celui de sa trésorerie,

Le conseil municipal décide d'ouvrir un crédit de trésorerie de 800 000 Euros sur un an maximum auprès de la Caisse d'Epargne au taux de 2.99 % et 0.25% en commission de non-utilisation et 0.20 de frais de dossier

De plus, il autorise le maire à signer la convention à intervenir.

VOTE POUR : 15

## **8 – EMPRUNT pour les travaux en traverse**

Dans le cadre du financement des travaux en traverse, Monsieur le Maire rappelle que par délibération en date du 3 juillet 2025 la commune s'était rapproché de la Banque des Territoires pour un emprunt de 550 000 €

Il s'avère qu'un emprunt de 424 000 € serait suffisant pour lequel La banque des territoires propose un nouveau contrat au taux variable indexé sur le taux du livret A + 0.50 % sur 30 ans

VOTE POUR : 15

## **9 – PROJET EMILI : AVIS sur l'octroi d'une concession d'exploitation minière**

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que dans le cadre de l'enquête publique préalable à la décision ministérielle d'octroi d'une concession minière relative à l'exploitation de lithium, d'étain, de tantale, de niobium, de tungstène, de béryllium, ainsi que de substances connexes dite 'concession de Beauvoir » déposée par la société IMERYS BEAUVOIR, il appartient en référence à l'article 23 du décret n° 2025-851 susvisé de recueillir notamment l'avis des communes concernées.

La consultation porte sur l'octroi d'une concession correspondant à la transformation du permis de recherches de Beauvoir.

VOTE POUR : 11    ABSTENTION : 2    CONTRE : 2

## **10 – NOMINATION D'UN REFERENT AGRICOLE pour le conseil départemental**

Monsieur le Maire propose Stéphane BOURNAT comme référent agricole

VOTE POUR : 15

## **11 – MEMBRES DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS**

M. le Maire propose comme suit les membres pour la commission communale des impôts

### **Délégués titulaires**

CHARBONNIER Michel

DUBOST Jean-Luc

MATHIEU Philippe

### **délégués suppléants**

TABARDIN Christian

GAUDEL Denis

FONCEL Jean-Christophe

|                   |                      |
|-------------------|----------------------|
| DEBOUDARD Michel  | ROUSSEL Vincent      |
| DEBORBES Guy      | BIDET Henri          |
| GILOPPE Fabrice   | GAZUR Gaël           |
| TINARDON Maurice  | LABONNE Nicolas      |
| PEYNET Christophe | GREE Blandine        |
| NIGON Didier      | PETITJEAN Mickaël    |
| LAPENDRIE Adelina | HALLUIN Magalie      |
| Isabelle GIRAUDET | LECUISINIER Frédéric |
| GIRARD Alain      | KALISZCZACK Benoit   |

VOTE POUR : 15

## 12- ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D' APPEL D'OFFRES (CAO)

- Dans les communes de moins de 3 500 habitants, la commission d'appel d'offres comporte en plus du maire ou son représentant, président, 3 membres titulaires et 3 membres suppléants, élus au sein du conseil municipal, à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

-

Suite à la déclaration de la liste unique

**M. Gilles CHAMPOMIER, Mme Josette MOULY, M. Jérôme BOREL, membres titulaires : M. Nicolas AGUES, Mme Agnès DELRIEU M. David SUCHET, membres suppléants :**

Sont élus à l'unanimité

**M. Gilles CHAMPOMIER, Mme Josette MOULY, M. Jérôme BOREL, membres titulaires : M. Nicolas AGUES, Mme Agnès DELRIEU M. David SUCHET, membres suppléants :**

VOTE POUR : 15

## 13- CONVENTION D'ASSISTANCE JURIDIQUE

Monsieur le Maire expose qu'il paraît nécessaire d'avoir un conseil juridique pour régler les affaires de la commune et demande l'autorisation de signer un contrat avec le cabinet SELASU LIS, représenté par Maître Stéphane COUTAREL-HUGUES dont le siège est fixé Maison de l'Entrepreneur rue des Chazelles 63700 SAINT-ELOY-LES-MINES pour un montant forfaitaire minimum annuel de 3 000 € HT et un taux horaire de 135 € HT en cas de mission de conseil.

VOTE POUR : 15

## 14- AUTORISATION DU MAIRE A RECOURIR A DES CONTRACTUELS

Le conseil municipal autorise le Maire à recourir à des agents contractuels, pour assurer le remplacement d'agents titulaires ou contractuels momentanément indisponibles en raison d'un congé annuel ou de tout type de congé de maladie.

VOTE POUR : 15

## **15- GARDE PECHE**

Le conseil municipal décide d'octroyer une indemnité kilométrique forfaitaire de 300 € à compter du 1er avril 2026 à Monsieur Claude LORIEUX dans le cadre de sa mission de garde pêche

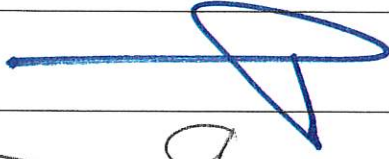
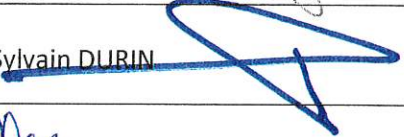
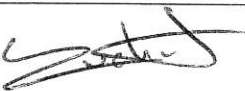
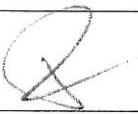
VOTE POUR : 15

## **INFORMATIONS DIVERSES**

- Dossier REMILA : report d'audience au 19 mai
- Monsieur le Maire fait part de toutes les lettres de félicitations reçues pour les élections
- Madame la Sous-Préfète est invitée à visiter les travaux en cours (coulée verte et boulangerie) mercredi 22 avril à 17 h
- Les travaux en toitures continuent. L'église et le cocher seront réalisées d'ici fin juin
- La terrasse de la salle des fêtes est également en cours de construction
- La phase de déconstruction de la boulangerie a débuté le lundi 2 mars 2026
- La réception des travaux de la coulée verte aura lieu lundi 20 avril à 8 h30
- Un point d'eau a été installé dans le local associatif
- GROUPAMA Un rendez-vous a eu lieu avec le nouveau conseiller des collectivités. Mise à jour des bâtiments assurés
- PLU : réunion de travail le lundi 20 avril : mise à jour des zonages
- Achat d'une armoire positive pour la salle des fêtes,
- Achat d'un nouveau karcher et d'une dameuse
- Remerciements adressés à tous ceux qui ont aidé à l'organisation de la course cycliste
- Pot d'accueil au camping organisé par Catherine : beaucoup de monde
- Installation et Election du Président de la Communauté de Communes du Pays de Saint Eloy : Jérôme GAUMET, 1<sup>ER</sup> vice-président Sylvain DURIN,
- CCAS : réunion sur le budget vendredi 24 avril à 18 h 30
- CIAS : appel à candidature (Nathalie Ballarin s'est proposé par la suite)
- TE 63 : AG le 4 mai
- SICTOM : AG le 20 mai
- SIOULE ET MORGE : AG le 21 mai
- SMADC : AG le 27 mai
- Concert EUROPAVOX : le 25 juin à la salle des fêtes de SERVANT (groupe Lithuanien)
- Durmignat / demande aux communes d'Echassières, Moureuille et Servant de désigner deux équipes pour participer à un INTERVILLAGE : mission confiée à la commission vie associative...
- Enduro de pêche communal du 23 au 26 avril
- Il est demandé aux commissions suivantes de se réunir :
  - Fleurissement, aménagement du territoire, développement durable
  - Petit patrimoine
  - Camping

**La séance est levée à 22 h50**

# SEANCE DU 17 AVRIL 2026

| MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL | SIGNATURES                                                                                                            |
|------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| DURIN Sylvain                |                                     |
| CHAMPOMIER Gilles            |                                     |
| MOULY Josette                |                                     |
| BOREL Jérôme                 | Procuration à Josette MOULY         |
| DELRIEU Agnès                | Procuration à Stéphane BOURNAT     |
| CHARBONNIER Nadine           | Procuration à Sylvain DURIN         |
| MILLER Nathalie              |                                     |
| BALLARIN Nathalie            |                                   |
| AGUES Nicolas                | Procuration à David SUCHET       |
| BOURNAT Stéphane             |                                    |
| SALGUES Marie                | Procuration à Gilles CHAMPOMIER  |
| SUCHET David                 |                                   |
| COHADE Juliette              |                                   |
| FOURNIVAL Julien             |                                   |
| ARNAUD Florent               |                                   |

